

VILLE DE VILLEURBANNE

Service cimetières- 192 rue Léon Blum

Tel : 04 72 81 21 03 Fax : 04 72 81 21 04

reglementation.cimetieres@mairie-villeurbanne.fr

Adresse postale : Hôtel de ville-bp 65051-69601 Villeurbanne cedex

DOSSIER REGLEMENTATION DU

PARUTION FUNERAILLES DU JOUR

Obstacle médico-légal Contrat obsèques Signalement

Oui

Non

NOM :

Date de naissance :

Prénoms :

Lieu de naissance :

Nom de jeune fille :

Situation de famille Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf

Domicile :

Lieu de décès (adresse) :

Domicile/EHPAD

Hôpital / Résidence

Autre :

Date de décès :

Heure de décès :

Age :

Soin de conservation

Lieu :

Date : / /

Heure :

Par (nom de la société et nom du thanatopracteur) :

Mise en bière

Lieu :

Date : / /

Heure :

Départ pour :

Présence Famille : Oui Non

Scellés : Bron Lyon

Dépôt temporaire de cercueil

Lieu :

Du : / / au : / /

Cérémonie

Lieu :

Date : / /

Heure :

Messe

Absoute

Cérémonie civile

Recueillement

Crémation

Lieu :

Date : / /

Heure :

Inhumation

Lieu :

Date : / / Heure :

Références concession (inhumation/scellement urne/dispersion sur Villeurbanne) :

Cimetière ancien Allée : Masse : N° :

Cimetière nouveau Durée de concession :

Caveau provisoire Durée dépôt caveau :

Marbrier :

Creusement par :

Profondeur :

La famille a été informée des règles d'inhumation dans les cimetières villeurbannais.

Exhumation

Lieu :

Date : / / Heure :

Références concession :

Cimetière ancien Cimetière nouveau

N° : Masse : Allée :

Marbrier :

Creusement par :

Opposition connue ou attestée à la crémation (reprise administrative) :

Oui

Non

Vacation de police [€]

Cimetière Israélite entretien [€]

TOTAL

[€]

N.B : Chaque renseignement a son importance. Merci de n'oublier aucune information.

Toute commande doit être communiquée par mail ou fax au service à J-1 (avant 12h00).

Nom du conseiller :

Cachet de l'entreprise